



## ***Règlement Bana - Yaya***

### **1. Mission du Yaya**

Le Yaya accompagne les enfants lors de trajets du quotidien entre la maison, l'école et les activités extrascolaires.

Chaque trajet est organisé porte-à-porte.

Le Yaya :

- récupère l'enfant au point convenu
- l'accompagne en sécurité
- le conduit jusqu'à la porte de sa destination.

### **2. Respect des consignes des parents**

Les parents définissent les modalités du trajet.

Le Yaya s'engage à respecter les instructions données par les parents, notamment concernant :

- le point exact de prise en charge
- le point exact d'arrivée
- l'autorisation éventuelle pour l'enfant de rester seul.

Dans certains cas :

- le parent peut autoriser l'enfant à attendre seul à domicile
- le parent peut autoriser l'enfant à entrer seul dans un bâtiment (ex : école, piscine).

Ces situations doivent être explicitement autorisées par le parent.

### **3. Communication avec le Parent**

Pour chaque trajet, le Yaya doit envoyer deux messages au parent :

- un message lors de la prise en charge de l'enfant
- un message lors de l'arrivée à destination.

Ces messages permettent :

- de rassurer les parents
- de conserver un historique des trajets réalisés.

En cas de :

- retard
- imprévu
- annulation

le Yaya doit prévenir immédiatement le parent.

Les communications peuvent se faire :

- par email
- par SMS ou WhatsApp si les numéros ont été échangés.

### **4. Nombre d'enfants accompagnés**

Un Yaya peut accompagner maximum 4 enfants simultanément.

Cette limite vise à garantir :

- une supervision efficace
- la sécurité de tous les enfants.

### **5. Règles de sécurité à pied**

Lors des déplacements à pied :

- les enfants marchent du côté le plus éloigné de la route

- le Yaya reste attentif à la circulation
- les traversées se font aux endroits sécurisés.

## **6. Règles de sécurité à vélo**

Lors des trajets à vélo :

- le casque est obligatoire
- un gilet de visibilité est obligatoire
- le Yaya s'assure que les enfants respectent les règles de circulation.

## **7. Règles de sécurité en voiture**

Lors des trajets en covoiturage :

- les enfants doivent être installés dans un siège adapté ou un rehausseur si nécessaire
- ces équipements sont mis à disposition par le parent
- le conducteur doit respecter le code de la route.

Bana recommande que les conducteurs disposent d'au moins un an d'expérience de conduite.

## **8. Attention et comportement pendant les trajets**

Pendant les trajets, le Yaya doit :

- rester attentif aux enfants
- ne pas utiliser son téléphone
- ne pas porter d'écouteurs/casque audio

Il est strictement interdit :

- de fumer en présence des enfants
- de consommer de l'alcool ou des drogues avant ou pendant l'accompagnement.

Le Yaya adopte un langage respectueux et approprié.

## 9. Respect des enfants

Le Yaya s'engage à :

- faire preuve de bienveillance
- respecter chaque enfant
- ne jamais recourir à la violence physique ou verbale.

En cas de difficulté de comportement d'un enfant, le Yaya doit en informer directement le parent.

## 10. Présence au domicile des familles

Le Yaya ne peut pas emmener un enfant à son domicile.

Le Yaya peut être présent au domicile du parent si celui-ci en fait la demande, par exemple :

- avant le trajet
- après le trajet.

Si un service de baby-sitting classique est demandé, celui-ci est organisé directement entre le parent et le Yaya et n'est pas assuré par Bana.

## 11. Gestion des imprévus

En cas de situation inhabituelle :

- enfant blessé
- refus d'avancer
- parent absent à l'arrivée

le Yaya doit contacter immédiatement le parent.

Si la situation ne peut pas être résolue avec le parent, le Yaya peut contacter Bana :

 **0495 28 37 91**

## 12. Respect de la vie privée

Les Yaya ne peuvent pas prendre de photos des enfants.

Une photo peut uniquement être prise avec l'autorisation écrite du parent.

### **13. Défraiement**

Le défraiement des trajets est convenu directement entre le parent et le Yaya.

Bana n'intervient pas dans la fixation ni dans le paiement de ce défraiement.

### **14. Respect de la communauté Bana**

Les Yaya participent à une communauté basée sur :

- la confiance
- la responsabilité
- l'entraide intergénérationnelle
- la protection de l'environnement

**Tout comportement mettant en danger les enfants ou ne respectant pas ce règlement entraînera la suspension ou la suppression du compte sur la plateforme.**

Dernière mise à jour le 17 mai 2026